

CONRAD

Résumé exécutif



1) Contexte, objectifs et questions de recherche

D'après l'état de l'art de la littérature en matière de « radicalisation », la seule chose que nous puissions dire avec un relatif degré de certitude, c'est que les trajectoires des terroristes connus et celle des personnes en voie de « radicalisation » diffèrent tellement les unes des autres qu'on ne pourra jamais être satisfait d'aucun modèle explicatif unique. La lutte contre le terrorisme et le djihadisme contemporains est devenu un problème épineux pour lequel il n'existe pas d'autre solution que celle d'un « reframing » radical du phénomène lui-même (De Graaff, 2017:23). C'est cet objectif ambitieux qu'a poursuivi le projet CONRAD : développer des discours et des approches alternatives pour penser ou parler de la « radicalisation ».

À cette fin, une série de questions de recherche ont été formulées : 1) Que nous enseigne l'étude de la littérature existante sur la « radicalisation » en tant que concept? 2) Comment la « radicalisation » est-elle posée dans le débat public et abordée dans la politique (européenne) ? 3) Comment le phénomène est-il compris et vécu par les groupes vulnérables à Bruxelles et à Verviers ? 4) Quelles sont les caractéristiques des espaces perçus comme « djihadogènes » à Bruxelles et Verviers? 5) Quels discours alternatifs peuvent-ils être développés pour parler de « radicalisation » et comment peuvent-ils être utiles à la société civile et aux organismes publics ?

2) Méthodologie

Le projet CONRAD a eu recours à quatre méthodologies: (1) une étude approfondie de la littérature existante qui a cartographié les lacunes dans notre compréhension du phénomène (KU Leuven - Institut de criminologie), (2) une analyse inductive du « cadrage » (i.e. framing) des débats publics (KU Leuven - Institut de Media Studies) qui présente les principaux cadres (i.e. frames) utilisés dans le débat public pour problématiser (ou non) (3), une analyse sociologique et discursive des approches politiques de la « radicalisation » au niveau européen (KU Leuven - Institut de criminologie et ULiège - Centre d'études sur l'ethnicité et les migrations) et (4) une recherche-action participative dans les quartiers défavorisés et stigmatisés de Bruxelles (D'Broej et Odisee - Département des affaires sociales) et de Verviers (Terrain d'Aventures, CRVI, ULiège - Centre d'études sur l'ethnicité et les migrations).

3) Résultats et recommandations

La « radicalisation » est problématique en tant que concept et en tant qu'outil scientifique pour plusieurs raisons : (1) elle suppose un processus linéaire allant de la religiosité à l'orthodoxie en passant par le radicalisme non violent puis la violence extrémiste. Ce « modèle du tapis roulant » est cependant un mythe. L'étude des trajectoires de vie d'extrémistes violents connus montre qu'il n'existe pas de profil extrémiste unique ni de trajectoire unique conduisant vers ce type de violence. (2) Le modèle fait presque uniquement référence au niveau individuel, alors qu'il devient de plus en plus évident que la « radicalisation » entre en résonance avec des processus collectifs. (3) Par ailleurs, c'est un terme qui stigmatise parce qu'il est presque entièrement réservé à la « radicalisation »

CONRAD

islamique. (4) Le terme discrédite certaines formes d'engagement politique authentiques ou d'indignation sincères - les personnes qui ont des griefs au sujet des expériences d'injustice qu'ils vivent sont invitées à se « déradicaliser » plutôt que être reconnues et prises au sérieux. (5) Le concept de « radicalisation » justifie des stratégies de sécurité discutables qui prévoient une lutte antiterroriste à des stades précoces, c'est-à-dire lorsque rien d'illégal n'a été commis. (6) L'étude des causes profondes de la « radicalisation » a principalement donné lieu à dissensus. En conséquence, nous sommes parvenus à la conclusion de l'inadéquation du terme lui-même. La portée du terme « radicalisation » est à la fois trop étroite et trop large.

Malheureusement, la nature problématique du concept et les doutes quant à l'existence d'un phénomène unique et homogène que l'on pourrait qualifier de « radicalisation » n'ont pas empêché les autorités locales, nationales et supranationales de développer des approches en termes de politiques publiques. Notre analyse au niveau de l'UE montre que les acteurs de l'UE sont également confrontés à un défi de définition. En raison de cette difficulté, ils développent une myriade de programmes avec des priorités très diverses. Cela s'apparente de la part de l'UE et de ses acteurs associés à une tactique au bazooka, parce qu'il s'agit souvent d'une stratégie qui consiste à tirer au canon sur un moustique.

Notre analyse du cadre inductif montre que, dans le débat public, 12 cadres sont utilisés pour parler de « radicalisation ». Ces images considèrent la « radicalisation » comme un problème (4 sur 12) ou non (8 sur 12). Fait intéressant, lorsque nous confrontons ces « frames » à la revue de la littérature, nous constatons que seulement la moitié de ceux-ci sont identifiés dans la production scientifique existante. Deux « frames » qui correspondent aux approches politiques dominantes sont également ceux qui sont les plus critiqués dans la littérature.

En observant le terrain, nous constatons que l'usage du terme « radicalisation » est très sensible. Des groupes de discussion et des entretiens conduits à Bruxelles avec des jeunes vulnérables, nous permettent de conclure que le terme est compris par ces derniers comme désignant à la fois un engagement positif à l'égard de la religion et un engagement négatif et destructeur fondé sur la violence. Cela est vécu par certains jeunes comme une injustice car les attaques terroristes au nom de l'islam ont assombri leur propre quête de sens, de spiritualité et de valeurs authentiques. En outre, le terme fait également référence au discours stigmatisant dominant, aux expériences traumatiques vécues par les habitants de Molenbeek après les attentats de Paris et de Bruxelles et aux effets que cela a eu sur leur vie. Enfin, ils estiment que le terme « radicalisation » est aussi un symptôme d'une maladie sous-jacente au sein de la société au sens large, un aspect qui, à leur avis, est sous-estimé dans le débat.

À partir des recherches sur le terrain à Verviers et plus particulièrement de l'étude de l'écologie sociale et de l'histoire de Verviers, nous concluons qu'il n'existe pas de clé unique pour comprendre la « radicalisation » des jeunes. Les cas individuels à l'étude mobilisent divers facteurs personnels tels que la famille, les relations, la religion, l'idéologie, etc. Nous estimons donc que la « radicalisation » doit être considérée comme une modalité d'un phénomène plus vaste, à savoir la rupture intentionnelle biographique avec l'ordre social et politique.

CONRAD

Les communautés ciblées et vulnérables sont confrontées aux politiques gouvernementales en matière de « radicalisation » en tant que machine institutionnelle. Dans notre métaphore, la « machine à déradicaliser » comporte des éléments (décideurs, chercheurs, médias, société civile, acteurs de la sécurité) qui évoluent selon des règles mécaniques et ne sont pas conscients de leurs interactions ou de leurs effets sur l'environnement extérieur. Dans l'ensemble, la machine se caractérise par le fait qu'elle se préoccupe exclusivement d'exercer son pouvoir et de consolider son existence. En d'autres termes, la machine est aveugle et irréfléchie. Les organisations de jeunesse et les chercheurs font également partie de cette machine - le défi pour eux est de reconnaître sa nature et de s'en libérer.

Tant dans le débat public que dans certaines recherches, des hypothèses fondées sur l'écologie sociale ont été établies qui relient certains traits de l'environnement tels que ceux du quartier de Hodimont à Verviers et ceux de Molenbeek à Bruxelles au phénomène de « radicalisation ». Ces zones sont alors appelées « djihadogénique » - elles produisent ou génèrent « radicalisation » et « djihad ». Cependant, nos résultats remettent en question ces discours. La description de ces quartiers urbains comme zones défavorisées, denses et diversifiées ne permet pas non plus de saisir la dynamique et les nombreuses façons dont les jeunes réagissent à leurs propres conditions de vie.

Nous recommandons de s'opposer à toute stratégie associant le travail de jeunesse à la lutte contre la radicalisation. Travailler avec des jeunes vulnérables ne doit pas être fait sous le prétexte d'un agenda de sécurité, mais simplement parce que les jeunes en valent la peine.

Nous recommandons d'améliorer le dialogue au sein du secteur de la jeunesse afin que les animateurs de jeunesse partagent des visions et des procédures plus convergentes. Trop souvent, l'idée même de ce qui constitue un comportement radical et ce qui doit être fait de manière professionnelle diffère entre les institutions situées sur le même territoire urbain. Nous recommandons d'accroître la complétude institutionnelle des organisations de jeunesse (par exemple, des centres de jeunesse reconnus ou des organisations plus hybrides) en tenant dûment compte des besoins existants au niveau des quartiers.

Nous recommandons d'investir dans un soutien social et psychologique pour les animateurs de jeunesse. Les travailleurs de jeunesse sont souvent pris dans un réseau de vulnérabilités à plusieurs niveaux. Outre le niveau insuffisant de financement des institutions de jeunesse, la nature très exigeante de leur emploi affaiblit la stabilité et la résilience de leur personnel, ce qui entraîne souvent des ruptures dans les carrières professionnelles de ces travailleurs et des conflits professionnels dus à des surcharges de travail.

Nous recommandons d'offrir aux jeunes davantage d'occasions d'échanges internes avec des facilitateurs légitimes et compétents (par exemple pour discuter de la place de la religion dans la vie publique et personnelle) et des contacts externes avec d'autres environnements sociaux (aux niveaux national, international mais également au sein de la ville).

Nous recommandons une discussion parlementaire sur (1) les limites floues du cadre juridique des acteurs de la sécurité qui organisent la lutte antiterroriste de manière préventive, (2) l'importance du secret professionnel pour les praticiens de première ligne et les risques liés aux conditions de partage de l'information dans les cellules de sécurité intégrées locales (CECIL), (3) les manières dont les personnes soupçonnées de « radicalisation » sont ajoutées aux listes noires aux niveaux national et international et la

CONRAD

manière dont cela peut porter atteinte à leurs droits civils et à leur vie privée, (4) le mythe de la collaboration et de l'approche multi-agences en raison du déséquilibre de pouvoir inhérent entre les groupes vulnérables, les organisations de première ligne, et les acteurs étatiques et sécuritaires, et (5) les possibles effets contreproductives de la politique « anti-radicalisation ».

Enfin, nous recommandons de cesser d'utiliser le terme « radicalisation ». Au lieu de cela, nous proposons d'utiliser le terme « violence politique » ou « la préparation et l'exécution d'attaques terroristes ».

Mots clés : “Radicalisation”, analyse framing, analyse politique, recherche action, jeunes.